Le Danemark va continuer de faciliter l’expulsion des étrangers commettant des crimes

01/09/2022 à 22h13



Le ministre danois de l’immigration et de l’intégration, Kaare Dybvad Bek, espère faciliter l’expulsion des citoyens étrangers qui commettent des crimes graves au Danemark.

Le ministre de l’immigration veut faire en sorte que toute personne n’ayant ni résidence permanente ni citoyenneté au Danemark soit expulsée si elle est condamnée à une peine de prison sans condition.

“Si vous avez commis un crime violent ou si vous êtes un criminel violent ou un violeur, vous ne devriez pas être autorisé à rester au Danemark si vous n’avez pas de résidence permanente ou si vous n’êtes pas un citoyen”, a déclaré Bek au fil d’actualités Ritzau.

Le ministre a déclaré qu’il souhaitait supprimer les normes actuelles, appelées *“modèle de l’escabeau”*, selon lesquelles seuls les crimes les plus graves peuvent déclencher une expulsion si le délinquant a vécu au Danemark pendant plus de cinq ans.

M. Bek avait auparavant déclaré qu’il y avait eu de *“très*

nombreux cas” dans lesquels des ressortissants étrangers avaient évité l’expulsion malgré une peine de prison sans sursis parce qu’ils avaient résidé au Danemark pendant une longue période.

“Chaque étranger criminel expulsé est une bonne chose. Peu importe combien il y en a. Le fait est que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour que les étrangers criminels soient expulsés. C’est ce que nous faisons avec ces nouvelles règles d’expulsion“, a-t-il déclaré.

(…) The Local